

Buenos Aires le 25 septembre 2020

Objet : bilan des aides financières accordées aux familles cette année, augmentation des frais de scolarité et démarches à envisager pour l'année 2021.

Chers parents,

La crise sanitaire nous met tous à l'épreuve, mais plus encore pour certaines familles lorsqu'elle s'accompagne de difficultés financières.

C'est pourquoi je souhaite informer l'ensemble des familles des possibilités d'aides au paiement des frais de scolarité.

La semaine dernière s'est tenue la 3^e commission d'aide de la Fondation Jean Mermoz qui a pour vocation d'aider les familles argentines et tiers. Cette année, ce sont les familles de 165 élèves qui ont été aidées, par une prise en charge des frais de scolarité allant de 10% à 90%, pour un montant total de 22 133 325 pesos. Parallèlement, les bourses aux familles françaises délivrées par le Consulat ont été octroyées à 162 élèves dont 56 à 100%.

Enfin, tous les parents qui en ont fait la demande ont obtenu des facilités de paiement, permettant un plan de mensualisation sur 12 mois et non 10.

Je porte à votre connaissance ces éléments, afin que toutes les personnes concernées par ces difficultés financières n'hésitent pas à se tourner vers les services concernés et à faire les demandes d'aides qui pourraient leur être très précieuses.

Ces aides seront d'autant plus nécessaires que les prévisions d'inflation nous contraignent à une augmentation des tarifs de 50% pour l'année 2021.

J'ai tout à fait conscience de l'effort important que cela représente pour beaucoup d'entre vous et je souhaite préciser deux points :

- Comme cela s'est fait les années antérieures, le lycée s'engage à ne procéder qu'à une seule augmentation annuelle, contrairement à d'autres établissements qui procèdent en plusieurs étapes et parviennent en fin d'année à une augmentation bien supérieure. La trésorerie de l'établissement est fragile et le lycée doit assurer le paiement de charges incompressibles y compris pendant les mois d'été.
- Si l'inflation se révélait inférieure aux prévisions actuelles, une révision des tarifs à la baisse pourrait être appliquée en cours d'année 2021.

Tous les parents qui prévoient des difficultés de paiement pour 2021 sont donc invités à entamer les démarches suivantes :

Pour les familles françaises: se rapprocher du consulat : service-social.buenos-aires-cslt@diplomatie.gouv.fr

Pour les familles argentines et tiers: se rapprocher de Belen pour le dossier d'aide économique de la Fondation belen.sirimarco@mermoz.edu.ar et de Jorge pour les accords de paiement jorge.tresca@mermoz.edu.ar.

Les dossiers d'aides de la Fondation pour 2021 seront disponibles à partir du 15 octobre et devront être retournés complets à Belen pour le 13 novembre 2020.

Nous sommes plus que jamais soucieux de vous accompagner dans vos démarches. Nous vous engageons à vous tourner vers nous à chaque fois que nécessaire, pour que nous trouvions ensemble les solutions adaptées à chacune des vos situations.

Bien cordialement

La Provisseure